

DIRECTION GÉNÉRALE

Céline VIGNÉ
Directrice des Centres Hospitaliers de
VIENNE, BEAUREPAIRE, CONDRIEU et
du PILAT RHODANIEN

DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2026-004

Convention FMIH

Magdelène HUSTACHE
Chargée des Affaires Générales
et de la Communication
Tel : 04 74 31 32 06
Mail : m.hustache@ch-vienne.fr

Vanessa MORISOT
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 03
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

Élodie GUEDES
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 01
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

Le Directeur,

- Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 6134-1 et L6135-1,
- Vu l'avis n° 25-15 du 16/12/2025 du comité stratégie du groupement hospitalier Val Rhône Centre portant sur la convention constitutive de la fédération médicale inter-hospitalière (FMIH) urgences du GHT,
- Après avoir pris connaissance de la présentation des éléments structurants de la fédération des principes de fonctionnement et des objectifs fixés en concertation avec les établissements partenaires et joint en annexe,
- Après concertation avec le Directoire en sa séance du 6 janvier 2026,

Donne un avis favorable à la convention constitutive de la Fédération Médicale inter-hospitalière urgences du GHT.

Fait à Vienne, le 14 janvier 2026

Céline VIGNÉ

